

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires
Pour un Québec
fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez compléter ce formulaire, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)



Prénom et nom : Jacques Lapointe

Adresse : 104 Chemin Taylor, Austin, Qc

Courriel : comite-environnement-austin@googlegroups.com

**Comité Consultatif en Environnement de la
Municipalité d'Austin**

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Le comité note un rapprochement des défis relatifs à l'énergie et à l'environnement, ainsi que ceux qui ont trait à la démographie et à la vitalité sociale. Bien que relativement proche des grands centres, la municipalité d'Austin fait face à des défis considérables : concentration des emplois et des services en points d'accès spécifiques (Magog, Sherbrooke et Montréal); changement de vocation du territoire de milieu de vie en domaine de villégiature; disparition des fermes et exploitants agricoles au profit du développement; eutrophisation des lacs et autres pressions environnementales.

L'équilibre est difficile à atteindre entre les services demandés par les riverains/villégiateurs et ceux des résidents permanents, incluant ce que la municipalité voudrait mettre en place pour attirer de nouvelles familles.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Dans une période où le manque de ressources en fonction des besoins est plus marquant que jamais, l'acquis le plus important pourrait être celui du sens coopératif et, potentiellement, celui du communautaire. Le Comité souligne au passage le risque des grandes organisations coopératives et syndicales de tomber dans une forme de corporatisme qui nuit aux petites entreprises locales, et donne comme exemple la disparition de fermes familiales malgré la présence très forte de l'UPA au Québec.

Le Comité note que certains « acquis » (et « droits acquis ») sont à reconsidérer, tels que les privilèges accordés aux agriculteurs riverains (utilisation d'engrais et de pesticides dans les bandes riveraines) et aux installations septiques désuètes et non performantes.

Le communautaire, les réseaux sociaux et la micro-économie pourraient être une avenue prometteuse, en autant que les ressources sociales demeurent accessibles sur le territoire. Il en va de même pour l'environnement, où le citoyen responsable, appuyé d'organismes régionaux possédant l'expertise, peut mettre en place des plans de mesure, d'action et de suivi, selon un échéancier réaliste. Par exemple, la gestion de l'eau par bassin versant doit pouvoir compter sur un financement stable, et possiblement être intégrée à une structure existante.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Pour valoriser la complémentarité, il faut faciliter les échanges. Avec la mondialisation, le temps des subventions directes à une industrie tire à sa fin. Il faut donc s'attaquer à nos infrastructures de transport (et on peut facilement imaginer que Bombardier Transports ferroviaires ne pourrait que ressortir gagnant, surtout si on ne privilégie pas seulement l'auto et le camion) pour permettre à nos producteurs locaux (p ex de bœuf) d'approvisionner les grands centres en produits, le marché de la transformation, et développer avec la même ardeur l'autoroute électronique, pour faciliter les interactions.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Le Comité note qu'il serait préférable d'inclure la notion de partage de ressources associées à un patrimoine public. Les quatre grandes orientations (Habiter, développer, desservir et s'approprier) répondent bien aux préoccupations des régions. Toutefois, il s'agit d'objectifs très larges, qu'il faut ramener à de projets concrets et atteignables à court terme.

Les Québécois ont bien retenu la nationalisation de l'électricité associée aux « Maîtres chez nous ». Il convient donc d'attacher un projet rassembleur, mobilisateur à un slogan inclusif. Nous croyons que les préoccupations environnementales doivent faire partie des grands chantiers à entreprendre.

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Le Comité a déjà plaidé pour la mise en place d'un système de gouvernance à forte saveur locale, reposant sur la participation de citoyens engagés, mais appuyé par un financement stable et intégré à une structure existante. Parallèlement, nous devons trouver du leadership pour mettre en place les infrastructures nécessaires pour valoriser l'ensemble des régions, dans le respect des populations autochtones.

Le Comité suggère que l'environnement soit la clé permettant de souder les communautés dans la mise en valeur et la préservation d'un bien commun.

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Le Comité réitère sa demande d'agir rapidement au niveau de certaines réglementations complémentaires à la Politique Nationale de l'Eau et de la Loi sur la Qualité de l'environnement, qui vont de l'accès à la ressource à la connaissance du milieu par la mesure et la simulation d'impacts. Il semble en effet essentiel de bien établir nos connaissances sur le milieu et sur la capacité de celui-ci à supporter le développement, avant de bâtir des projets mobilisateurs.

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).